



Ai je une solution de recours ?

Par **makapaka**, le **01/11/2015** à **11:07**

Bonjour,

J ai appris mon invalidation de mon permis lors d un déplacement de la police nationale a mon domicile. Début le début de cette affaire on me parle d'une notification que l on m aurai envoyer par courrier recommandé. Je découvre aujourd'hui que j aurai du recevoir une autre lettre 15 jours après. Je n ai rien reçu de tout cela. En recevant documents j aurai pu anticiper un stage.. je suis en situation précaire, veuve avec deux enfants à charge, cette situation mais en péril Not stabilité....qu .qu il faire ?

Cordialement.

Par **Maitre SEBAN**, le **02/11/2015** à **15:26**

Bonjour,

Il existe des recours permettant de récupérer le permis mais cela nécessite une analyse de votre situation.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>